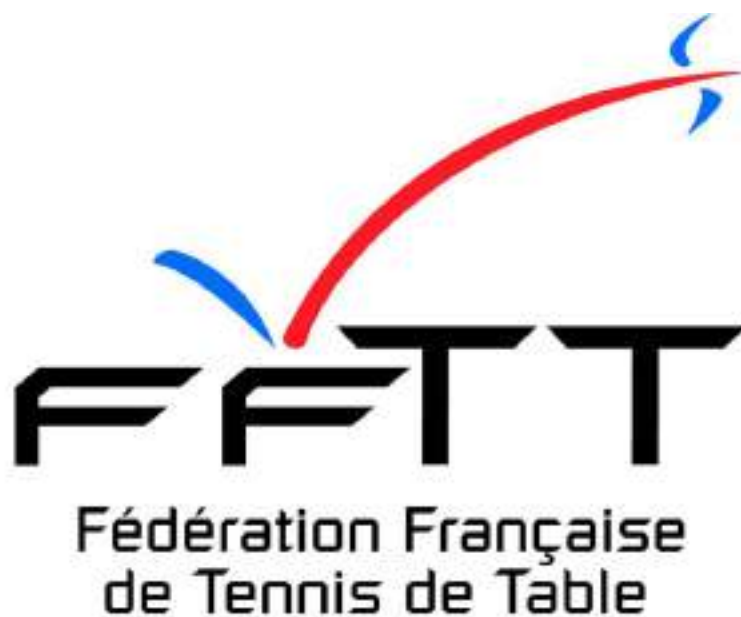


# REGLES DE SELECTION JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO 2020



## SOMMAIRE

<b>PRÉAMBULE .....</b>	<b>2</b>
<b>Cadre Règlementaire.....</b>	<b>2</b>
<b>Cadre Sportif.....</b>	<b>3</b>
<b>I- SYSTÈME DE QUALIFICATION DE L'ITTF (synthèse).....</b>	<b>4</b>
1. Epreuves (5) : .....	4
2. Quotas d'athlètes.....	4
<b>II- DESCRIPTION DE LA COMPÉTITION OLYMPIQUE.....</b>	<b>4</b>
1. 5 épreuves aux Jeux Olympiques à Tokyo 2020 : .....	4
2. Les conditions de participation dans les différents tableaux.....	5
<b>III- ÉTAPES PRINCIPALES DE LA SÉLECTION .....</b>	<b>5</b>
<b>Le Système de Qualification.....</b>	<b>5</b>
<b>IV- PRINCIPES DE SÉLECTION DE LA FFTT.....</b>	<b>6</b>
1. Présentation générale .....	6
2. Les modalités de sélection en Dames et en Messieurs .....	7
3. La procédure de sélection française aux JO par équipes Messieurs .....	8
4. La procédure de sélection française aux JO par équipes dames .....	10

\*\*\*\*\*

### **ANNEXES :**

**ANNEXE 1 : CIRCULAIRE DE SELECTION ITTF**

**ANNEXE 2 : PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA PREPARATION OLYMPIQUE  
MESSIEURS ET DAMES (HORS PREPARATION TERMINALE).**

**CE PROGRAMME SERA COMPLETE PAR D'EVENTUELLES INFORMATIONS DE L'ITTF.**

**ANNEXE 3 : ETAPES CHRONOLOGIQUES DE SELECTION**

## PRÉAMBULE

### Cadre Règlementaire

Compte tenu des dispositions de la Charte Olympique, le Bureau Exécutif du Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) du 12 novembre 2018 a validé la procédure suivante concernant les règles de sélection pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 :

- ✚ « *La Commission Consultative des Sélections Olympiques (CCSO) propose au Bureau Exécutif du CNOSF des grands principes de sélection destinés aux fédérations, vérifie les critères de sélection proposés par les fédérations nationales et émet un avis auprès du Bureau Exécutif du CNOSF sur la liste des sélections réalisées par les fédérations après avoir vérifié que celles-ci sont conformes aux critères fixés ;*
- ✚ *Le Bureau Exécutif adopte les grands principes de sélection à destination des fédérations nationales et valide après avis de la CCSO, la liste des sélections réalisées par les fédérations ;*
- ✚ *Les athlètes sont inscrits par le CNOSF ».*

La FFTT, quant à elle, a la charge de mettre en place un chemin de sélection et de proposer à la CCSO les athlètes en capacité de répondre aux objectifs de performance de la France fixés par le gouvernement.

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettront de proposer à la sélection, les athlètes français capables d'atteindre les objectifs fixés ci-après lors des épreuves de Tennis de Table des Jeux Olympiques de Tokyo en 2020.

Ces règles de sélection sont instruites par le Directeur Technique National et validées par le bureau exécutif de la FFTT du 08 mars 2019.

La proposition de sélection nominative des athlètes est arrêtée par le DTN après proposition de la Commission de Sélection composée de :

- ✚ Président de la FFTT ;
- ✚ Directeur technique national ;
- ✚ Conseiller haute performance auprès du DTN ;
- ✚ Entraîneur national en charge de la préparation à la haute performance ;
- ✚ Manager général de la filière haute performance féminine.

Toute proposition de sélection peut être remise en cause par le DTN pour des raisons de blessure constatée, méforme notoire, non-respect de la charte du sportif de haut niveau, sanction disciplinaire et ce jusqu'à la limite des inscriptions nominatives aux Jeux Olympiques.

Durant la période des Jeux du 14 juillet au 16 août 2020, tous les athlètes sélectionné(e)s devront être inscrit(e)s dans le système de gestion et d'administration antidopage ADAMS.

Les présentes règles de sélection sont diffusées aux sportifs en liste ministérielle et seront consultables sur le site internet de la Fédération Française de Tennis de Table ([www.fftt.com](http://www.fftt.com)) dès leur adoption par le CNOSF.

La diffusion de la liste des sportifs sélectionnés pour les Jeux Olympiques de Tokyo se fera sur le site internet de la Fédération Française de Tennis de Table ([www.fftt.com](http://www.fftt.com)).

### **Cadre Sportif**

Le chemin de sélection aux JO de Tokyo est radicalement différent de celui des JO de Rio 2016 ; le système de ranking mondial laisse la place à un système axé autour de la compétition par équipes avec les Jeux Européens et le TQO mondial.

Dans ce contexte la FFTT poursuit 3 objectifs principaux :

- ✚ Médaille dans la compétition par équipes messieurs ; nos garçons oscillant entre la 4ème (coupe du monde Londres 2018) et la 7ème place (ranking actuel).
- ✚ ¼ de finales en doubles mixtes dans la perspective d'une médaille à Paris.
- ✚ Préparation Paris 2024 pour nos filles ; réorganisation complète de la filière féminine.

Afin d'atteindre ces objectifs la direction technique nationale a mis en place un plan d'actions combinant la recherche d'une cohésion d'équipe optimale et un renforcement de l'individualisation des préparations des athlètes.

Le temps fort de ce chemin sera le tournoi mondial par équipes (mi-janvier 2020).

Dans cette dynamique nous ne nous interdisons pas de saisir les opportunités qui se présenteraient telles les Jeux européens de Minsk (juin 2019) où notre équipe garçons et un double mixte sont d'ores et déjà sélectionnés.

## I- SYSTÈME DE QUALIFICATION DE L'ITTF (synthèse)

### 1. Epreuves (5) :

Epreuves messieurs (2)	Epreuves Dames (2)	Epreuve mixte (1)
Simple	Simple	Doubles mixtes
Equipes	Equipes	

### 2. Quotas d'athlètes

#### 2.1. *Nombre total de participants pongistes*

	Nombre de qualifiés	Places pays hôte	Commission Tripartite (Invitation)	Total
Messieurs	82	3	1	86
Dames	82	3	1	86
<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>172</b>

#### 2.2. *Nombre maximum d'athlètes par Comité Olympique*

	Quotas par CNO	Quotas spécifiques par épreuve
Messieurs	3	- Maximum : 1 équipe de 3 athlètes - Maximum : 2 athlètes en simples - Maximum : 1 athlète en double mixte
Dames	3	- Maximum : 1 équipe de 3 athlètes - Maximum : 2 athlètes en simples - Maximum : 1 athlète en double mixte
<b>Total</b>	<b>6</b>	

## II- DESCRIPTION DE LA COMPÉTITION OLYMPIQUE

### 1. 5 épreuves aux Jeux Olympiques à Tokyo 2020 :

- 🏆 Par équipes messieurs (16 équipes) ;
- 🏆 Par équipes dames (16 équipes) ;
- 🏆 Simple messieurs (86 athlètes) ;
- 🏆 Simple dames (86 athlètes) ;
- 🏆 Doubles mixtes (16 paires de 16 pays différents).

Le pays organisateur, le Japon, étant de fait présent dans l'ensemble des tableaux, il reste :

- + 15 places par équipes messieurs et par équipes dames ;
- + 84 places individuelles en simples messieurs et simples dames ;
- + 15 paires de doubles mixtes.

## 2. Les conditions de participation dans les différents tableaux

- + La qualification au tableau par équipes attribue des quotas :
  - 3 joueur(se)s maximum qualifié(e)s par équipe/CNO :
    - Les athlètes remplissant les critères de sélection sont proposé(e)s par la fédération au CNO qui valide ;
    - Maximum 6 représentants par nation (3 messieurs et 3 dames) / CNO.
  - Dont 2 participent au tableau du « simples » :
    - 2 messieurs et 2 dames au maximum / CNO.
- + Si le CNO ne qualifie pas d'équipe, possibilité de participer dans le tableau du « simples » :
  - 4 athlètes (2 en dames et 2 en messieurs) maximum pourront se sélectionner aux **Tournois de Qualification Olympique** en « simples » :
    - Européen (entre le 6 et le 15 avril 2020) : 6 places pour l'Europe (3 messieurs et 3 dames) ;
    - Mondial (entre le 15 et le 31 mai 2020) : nombre en fonction des places disponibles.
  - Une place, au moins, tous CNO confondus, sera attribuée à un(e) athlète qualifié(e) par le classement mondial.
- + Le tableau **doubles mixtes** (un maximum par CNO) :
  - Si le double mixte est qualifié pour l'épreuve des JO, le ou la joueuse le composant doit participer à l'épreuve par équipe des Jeux, si son pays est qualifié, mais pas automatiquement à l'épreuve du « simples » de cette même compétition.

### III- ÉTAPES PRINCIPALES DE LA SÉLECTION

#### Le Système de Qualification

- + **Un tournoi continental** : les Jeux Européens à Minsk du 22 au 30 juin 2019 :
  - **par équipes : le vainqueur est qualifié pour les JO par équipes ;**

- **en simples : 3 hommes et 3 femmes (les podiums) sont qualifiés pour les JO dans les tableaux des « simples » ;**
- **En doubles mixtes : la paire vainqueur est qualifiée pour les JO dans le tableau « doubles mixtes ».**
- ✚ **Un tournoi mondial de qualification par équipes en janvier 2020** (lieu indéterminé et nombre d'équipes sélectionnées à cette compétition non définis par l'ITTF) : **9 équipes sont qualifiées à l'issue de ce tournoi.**
- ✚ **Un deuxième tournoi continental (TQO EUR) en « simples »** entre le 06 et le 19 avril 2020 à Moscou : **entre 3 et 5 places sont distribuées à ce tournoi.**
- ✚ **Un tournoi mondial en « simples »**, entre le 19 et le 24 mai 2020 (lieu non déterminé) : **entre 2 et 8 places distribuées à ce tournoi.**
- ✚ **Pour les doubles mixtes : 15 places à attribuer** (+ pays hôte)
  - **6** vainqueurs des tournois continentaux ;
  - **4** premières paires à la finale du **World Tour 2019** (décembre 2019, lieu indéterminé) ;
  - **5** meilleures paires du WT au 30 Avril 2020.

#### IV- PRINCIPES DE SÉLECTION DE LA FFTT

##### 1. Présentation générale

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance et plus particulièrement celle de la haute performance (obtention de médailles dans les compétitions de référence), la FFTT a créé la **cellule de performance Tokyo 2020 - Paris 2024** regroupant les joueurs/joueuses aux profils les plus adaptés pour réussir cet objectif durant les 6 prochaines années.

A ce titre, la présence des athlètes sélectionné(e)s aux compétitions et aux stages du **“programme olympique de cette cellule de performance”** est obligatoire. Sur demande exceptionnelle et étude des dossiers individuels, des aménagements pourraient être autorisés par le **Directeur Technique National**.

Soucieux de préserver l'intégrité physique des joueurs(ses) qui ambitionnent de représenter la France dans les grands championnats continentaux, mondiaux ainsi qu'aux JO, la FFTT souhaite limiter la participation à un seul championnat par équipes entre septembre 2019 et la dernière journée du championnat dans lequel ils/elles évoluent. Pour les mêmes raisons, à compter de mai 2019, les joueurs(ses) engagés dans le parcours de qualification olympique ne pourront participer qu'aux épreuves reconnues par l'ITTF et comptant pour le classement mondial s'ils participent déjà à un championnat de clubs par équipes du pays dans lequel ils/elles sont licenciés(es)

En cas de non-participation à un championnat national par équipe un joueur pourra, après validation du DTN, participer à une « ligue professionnelle et privée ».

La stratégie « individuelle » de positionnement et le programme qui en découlent pour chaque athlète en mesure de se qualifier seront co-construits par les responsables de la préparation olympique et l'athlète.

En cas de qualification olympique « par équipes » hommes et/ou femmes, un joueur et/ou une joueuse sera choisi(e) pour être « athlète remplaçant(e) ou réserve ». Ce joueur et/ou cette joueuse devra présenter les meilleures garanties de réussite au projet collectif de l'équipe de France.

Le DTN se laisse la possibilité de prendre toute décision qui s'impose pour renforcer et protéger le potentiel collectif de l'Équipe de France.

## 2. Les modalités de sélection en Dames et en Messieurs

La particularité du modèle de qualification pour les JO de Tokyo s'appuie en majeure partie sur l'entité « équipe » puisque les premiers tournois de qualification sont des confrontations entre nations, au niveau continental (Jeux Européens) puis au niveau mondial (**TQO**).

La particularité de ces **TQO** par équipes et des formules de jeu ont une influence sur la stratégie générale à construire. La rencontre se décompose en 4 simples et 1 double.

Chaque joueur(se) doit participer à 2 parties :

- ✚ 1 joueur(se) réalise 2 simples ;
- ✚ 2 joueur(se)s réalisent 1 simple chacun(e) et ensemble, le double.

Le double revêt une importance stratégique souvent indispensable pour le gain de la victoire et notamment pour espérer réaliser un exploit contre l'une des 4 meilleures équipes du Monde.

Nous tiendrons compte de cette problématique dans les choix de sélection individuelle.

A noter que l'athlète remplaçant(e) ne pourra participer à la compétition qu'en cas de blessure avérée.

En cas de qualification « par équipes » en dames et/ou en messieurs, un(e) des trois joueurs(se)s sélectionné(e)s dans l'équipe devra obligatoirement **être intégré(e) au « double mixte » si celui-ci (ou celle-ci) est qualifié(e) aux JO.**

En cas de qualification « par équipes », 2 des 3 athlètes de l'équipe seront désignés par le CNO pour participer au tableau du « simples », selon les modalités définies ci-après.

Nous avons ciblé notre stratégie de qualification à l'épreuve du « double mixte », si celui-ci est qualifié aux JO autour de deux paires qui vont être testées durant un certain nombre d'étapes du circuit international.



### 3. La procédure de sélection française aux JO par équipes Messieurs

#### 3.1. 1<sup>ère</sup> qualification possible : Jeux Européens à Minsk du 22 au 30 juin 2019

3 joueurs par équipes, dont 2 participeront au tournoi individuel. La formule par équipes, aux Jeux Européens commence par le double.

#### La sélection des athlètes dans l'équipe de France sélectionnée aux Jeux Européens :

- ✚ Le ou les athlètes accédant :
  - aux ¼ de finale d'un WT Platinum ;
  - à la ½ finale d'un WT ;
  - à la finale d'un Challenge Plus ;
  - à la victoire d'un Challenge.

entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2019, sous condition de participation de 30 joueurs classés parmi les 100 premiers mondiaux ;

- ✚ Le ou les athlètes classés dans le TOP 25 mondial au classement d'avril, publié en mai 2019 ;
- ✚ Le ou les athlètes ayant atteint les 1/8<sup>ème</sup> de finale du « simples messieurs » aux Championnats du monde « individuels » à Budapest (la meilleure performance sera prise en compte pour départager les athlètes et en dernier recours, à résultat égal, le classement mondial d'avril publié en mai 2019) ;
- ✚ La sélection sera complétée par un ou plusieurs choix du DTN en fonction de la stratégie répondant à la logique de la compétition « par équipes » et à la capacité de(s) l'athlète(s) à améliorer la performance collective ;
- ✚ Les 2 joueurs participant au tableau du « simples » seront les mieux classés, de l'équipe aux classement d'avril publié en mai 2019.

#### 3.2. 2<sup>e</sup> qualification possible : TQO par équipes (janvier 2020)

- ✚ **9 équipes qualifiées aux JO : 3 joueurs par équipe.**

#### La sélection des athlètes dans l'équipe de France sélectionnée au TQO :

- ✚ Le ou les athlètes français qualifiés aux JO (podium aux Jeux Européens) ;
- ✚ Le ou les athlètes accédant :
  - aux ¼ de finale d'un WT Platinum ;
  - à la ½ finale d'un WT ;

- à la finale d'un Challenge Plus ;
- à la victoire d'un Challenge ;

entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 novembre 2019, sous condition de participation de 30 joueurs classés parmi les 100 premiers mondiaux.

- ✚ Le ou les athlètes dans le TOP 25 mondial au classement de novembre publié en décembre 2019 ;
- ✚ La sélection sera complétée par un ou plusieurs choix du DTN en fonction de la stratégie répondant à la logique de la compétition par équipe et à la capacité de(s) l'athlète(s) à améliorer la performance collective.

### 3.3. *La procédure de sélection des athlètes de l'Équipe de France Messieurs qualifiée aux JO 2020*

- ✚ Le ou les athlètes français qualifiés aux JO (podium aux Jeux Européens) ;
- ✚ L'athlète qualifié dans le double mixte ;
- ✚ L'athlète le mieux classé du TOP 25 mondial au classement de mars 2020, publié en avril 2020 ;
- ✚ La sélection sera complétée par un ou plusieurs choix du DTN.

Le Directeur Technique National se réserve le droit de ne pas sélectionner un ou plusieurs athlètes pour des raisons de blessure(s) constatée(s), méforme notoire, non-respect de la charte du sportif de haut niveau, sanction disciplinaire et ce jusqu'à la limite des inscriptions nominatives aux Jeux Olympiques et de choisir son ou ses remplaçants pour améliorer la performance collective de l'équipe.

### 3.4. *La procédure de sélection des athlètes français pour participer au tableau du simple aux JO, si l'équipe est qualifiée en janvier 2020*

La qualification par équipes attribue **2 places** pour le tableau individuel :

- ✚ Le ou les athlètes français qualifiés aux JO (podiums aux Jeux Européens) ;
- ✚ L'athlète le mieux classé(s) parmi les 25 premiers mondiaux au classement ITTF de mars, publié en avril 2020 ;
- ✚ La sélection sera complétée par un ou plusieurs choix du DTN.

### 3.5. *La procédure de sélection des athlètes français pour participer au tableau du simple aux JO :*

- ✚ **si l'équipe ou 2 joueurs sont qualifiés en « simples » : pas de procédure ;**

✚ si 1 joueur maximum qualifié en « simples » : procédure ci-dessous.

**Le tournoi de qualification européenne en « simples »**, entre le 06 et le 19 avril 2020 (lieu et nombre de places françaises indéterminés) :

✚ Le ou les athlètes accédant :

- aux ¼ de finale d'un WT Platinum ;
- à la ½ finale d'un WT ;
- à la finale d'un Challenge Plus ;
- à la victoire d'un Challenge ;

Entre le 01 juin 2019 et le 29 février 2020, sous condition de participation de 30 joueurs classés parmi les 100 premiers mondiaux ;

✚ Le ou les athlètes dans le TOP 25 mondial au classement de février, publié en mars 2020 ;

✚ La sélection sera complétée par un ou plusieurs choix du DTN.

**Le tournoi de qualification mondiale en « simples »**, entre le 15 et le 31 mai 2020 (lieu et nombre de places françaises indéterminés) :

✚ Le ou les athlètes accédant

- aux ¼ de finale d'un WT Platinum ;
- aux ½ finale d'un WT ;
- à la finale d'un Challenge Plus ;
- à la victoire d'un Challenge ;

Entre le 01 juin 2019 et le 31 mars 2020, sous condition de participation de 30 joueurs classés parmi les 100 premiers mondiaux ;

✚ Le ou les athlètes dans le TOP 25 mondial au classement de février publié en mars 2020 ;

✚ La sélection sera complétée par un ou plusieurs choix du DTN.

#### 4. La procédure de sélection française aux JO par équipes dames

4.1. *La procédure de sélection des athlètes françaises pour participer aux Tournoi de Qualification Olympique « par équipes »*

Dans la mesure où les Seniors Dames ne sont pas qualifiées dans le tableau par équipes aux Jeux Européens, seul le TQO « par équipes » pourra permettre à cette équipe féminine de se sélectionner aux Jeux Olympiques.

✚ **9 équipes qualifiées aux JO : 3 joueuses par équipe.**

Si l'Équipe de France est retenue pour participer à ce **TQO** :

✚ 2 athlètes accédant :

- aux 1/8<sup>ème</sup> de finale d'un WT Platinium ;
- aux 1/4 de finale d'un WT ;
- à la finale d'un Challenge Plus ;
- à la victoire d'un Challenge ;

Entre le 01 juin et le 30 novembre 2019, sous condition de participation de 30 joueuses classées parmi les 100 premières mondiales ;

✚ La sélection sera complétée par un ou plusieurs choix du DTN en fonction de la stratégie d'équipe et à l'importance du « doubles » dans cette épreuve ainsi que la qualification recherchée du meilleur double mixte.

#### 4.2. *La procédure de sélection des athlètes de l'Équipe de France Dames qualifiée aux JO 2020*

✚ L'athlète qualifiée dans le double mixte ;

✚ La ou les athlètes accédant :

- aux 1/8<sup>ème</sup> de finale d'un WT Platinium ;
- aux 1/4 de finale d'un WT ;
- à la 1/2 finale d'un Challenge Plus ;
- à la finale d'un Challenge

Entre le 01 octobre 2019 et le 31 mars 2020, sous condition de participation de 30 joueuses classées parmi les 100 premières mondiales ;

✚ La sélection pourra être complétée si nécessaire par un ou plusieurs choix du DTN.

Le Directeur Technique National se réserve le droit de ne pas sélectionner un ou plusieurs athlètes pour des raisons de blessure(s) constatée(s), méforme notoire, non-respect de la charte du sportif de

haut niveau, sanction disciplinaire et ce jusqu'à la limite des inscriptions nominatives aux Jeux Olympiques et de choisir sa ou ses remplaçantes pour améliorer la performance collective de l'équipe.

*4.3. La procédure de sélection des athlètes françaises pour participer au tableau du « simples » aux JO, si l'équipe est qualifiée en janvier 2020*

La qualification par équipes attribue **2 places** pour le tableau individuel :

- ✚ La ou les athlètes accédant :
  - aux 1/8ème de finale d'un WT Platinium ;
  - aux ¼ de finale d'un WT ;
  - à la ½ finale d'un Challenge Plus ;
  - à la finale d'un Challenge

Entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 mars 2020, sous condition de participation de 30 joueuses classées parmi les 100 premières mondiales ;

- ✚ La sélection pourra être complétée si nécessaire par un ou plusieurs choix du DTN.

*4.4. La procédure de sélection pour les athlètes françaises pour participer au tableau du « simples » aux JO, si l'équipe n'est pas qualifiée en janvier 2020*

**Le tournoi de qualification européenne en « simples »**, entre le 06 et le 19 avril 2020 (lieu indéterminé)

- ✚ La ou les athlètes accédant :
  - aux 1/8<sup>ème</sup> de finale d'un WT Platinium ;
  - aux ¼ de finale d'un WT ;
  - à la ½ finale d'un Challenge Plus ;
  - à la finale d'un Challenge

Entre le 01 juillet 2019 et le 29 février 2020, sous condition de participation de 30 joueuses classées parmi les 100 premières mondiales ;

- ✚ La sélection pourra être complétée si nécessaire par un ou plusieurs choix du DTN.

**Le tournoi de qualification mondial en simple**, entre le 15 et le 31 mai 2020 (lieu indéterminé) :

- ✚ La ou les athlètes accédant :
  - aux 1/8<sup>ème</sup> de finale d'un WT Platinium ;
  - aux ¼ de finale d'un WT ;

- à la ½ finale d'un Challenge Plus ;
- à la finale d'un Challenge

Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2019 et le 31 mars 2020, sous condition de participation de 30 joueuses classées parmi les 100 premières mondiales ;

- ✚ La sélection pourra être complétée si nécessaire par un ou plusieurs choix du DTN.

Les critères s'appliquent suivant l'ordre dans lequel ils sont énoncés et peuvent donc ne pas être pris en compte si l'application du critère précédent a rempli le quota de places disponibles.

# ANNEXES



QUALIFICATION SYSTEM – GAMES OF THE XXXII OLYMPIAD – TOKYO 2020

## INTERNATIONAL TABLE TENNIS FEDERATION

### Table Tennis

#### A. EVENTS (5)

Men's Events (2)	Women's Events (2)	Mixed Event (1)
Singles Team	Singles Team	Mixed Doubles

#### B. ATHLETES QUOTA

##### 1. Total Quota for Table Tennis:

	Qualification Places	Host Country Places	Tripartite Commission Invitation Places	Total
Men	82	3	1	86
Women	82	3	1	86
<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>172</b>

##### 2. Maximum Number of Athletes per NOC:

	Quota per NOC	Event Specific Quota
Men	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maximum 1 Team of 3 athletes</li> <li>- Maximum 2 athletes in singles</li> <li>- Maximum 1 athlete in mixed doubles</li> </ul>
Women	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maximum 1 Team of 3 athletes</li> <li>- Maximum 2 athletes in singles</li> <li>- Maximum 1 athlete in mixed doubles</li> </ul>
<b>Total</b>	<b>6</b>	

##### 3. Type of Allocation of Quota Places:

The quota places are allocated to the NOC(s) qualified for the team events by number (1 team and 2 singles) and to the athlete(s) for the remaining singles quotas and for the Mixed Doubles event.

#### C. ATHLETE ELIGIBILITY

All athletes must comply with the provisions of the Olympic Charter currently in force, including but not limited to, Rule 41 (Nationality of Competitors) and Rule 43 (World Anti-Doping Code and the Olympic Movement Code on the Prevention of Manipulation of Competitions). Only those athletes who have complied with the Olympic Charter may participate in the Olympic Games.

##### Additional IF Requirements:

Qualification is open to all athletes selected by their NF and approved by their NOC to take part in the Olympic Games. To be eligible to participate in the Olympic Games Tokyo 2020, all athletes must:

- Comply with the rules of the ITTF as they appear in the latest ITTF Handbook ([click here](#)).





## QUALIFICATION SYSTEM – GAMES OF THE XXXII OLYMPIAD – TOKYO 2020

- Comply with the eligibility criteria established by the ITTF for Olympic competitions ([click here](#)).
- Tripartite Commission athletes must have appeared on any ITTF Ranking list from 1<sup>st</sup> July 2019 to 30<sup>th</sup> June 2020.

### D. QUALIFICATION PATHWAY

86 athletes per gender (Men/Women) will qualify as follows:

#### Team qualification:

- |   |   |
|---|---|
| 6 | Continental Team qualification with one team (3 athletes) per NOC |
| 9 | World Team qualification with one team (3 athletes) per NOC       |
| 1 | Host Country (if not already qualified)                           |

---

**16**

#### Singles qualification:

- |      |  |
|------|--|
| 32   | With two (2) athletes nominated from each NOC with one qualified team.                 |
| 22   | Continental Singles qualification with a maximum of two (2) athletes from the same NOC |
| 1    | Tripartite Commission Invitation place   |
| 2-8  | Not less than 2 and not more than 8 from the Final World Singles Qualifying Tournament |
| 1-13 | Minimum 1 from ITTF World Ranking  |

---

**64-70** With a maximum of two (2) athletes from the same NOC to participate in singles events

#### Mixed Doubles qualification: \*

- |   |  |
|---|--|
| 6 | Continental Mixed Doubles qualification with a maximum of one (1) pair per NOC |
| 4 | World Tour Grand Finals 2019 with a maximum of one (1) pair per NOC            |
| 5 | World Tour 2020 with a maximum of one (1) pair per NOC                         |
| 1 | Host Country   |

---

**16** With a maximum of one (1) pair per NOC to participate in the Mixed Doubles event, with the athletes being part of the team quota if their NOC has qualified a team of that gender

### QUALIFICATION PLACES

The qualification events are listed in hierarchical order of qualification.

#### **MEN / WOMEN**

##### Team Qualification

Number of Quota Places per gender	Team Qualification Event
18	<b>1. Continental Team Qualification</b> Each ITTF Continent will organize an event to determine their continental representative: 1 for Africa 1 for Asia 1 for Europe 1 for Latin America 1 for North America 1 for Oceania



## QUALIFICATION SYSTEM – GAMES OF THE XXXII OLYMPIAD – TOKYO 2020

	<p>6 Total</p> <p>The ITTF and its Continental Federations are responsible for holding Continental qualification events following the general regulations for Olympic Qualification events.</p> <p>The ITTF and its Continental Federations will plan the team qualification events (dates, places and number of athletes to qualify in each tournament) before 31<sup>st</sup> December 2019, as well as announce the names of the qualified teams after each qualifying event according to the above quota and according to the established timelines. Six (6) teams to be qualified.</p> <p>Each NOC with a qualified Men's or Women's Team will be entitled to nominate two athletes to compete in the singles event.</p>
27	<p><b>World Team Qualification</b></p> <p>The ITTF will plan the World Team qualification event (between 1<sup>st</sup> and 31<sup>st</sup> January 2020). Nine (9) teams to be qualified.</p> <p>Each NOC with a qualified Men's or Women's Team will be entitled to nominate two athletes to compete in the singles event</p>
3	<p><b>Host Country: One (1) team</b></p> <p>If the Host Country has not qualified a team through the Team selection process, it is guaranteed one (1) team quota place per gender and two singles quotas per gender.</p>

### Singles Qualification

Number of Quota Places per gender	Qualification Event
22	<p><b>1. Singles Continental Qualification</b></p> <p>Athletes with the best results at the Singles Continental Qualification Events, held between 1<sup>st</sup> June 2019 and 30<sup>th</sup> April 2020, not belonging to a NOC with a team qualified of the same gender, will qualify for the Olympic Games according to the following distribution of quota places:</p> <p>4 for Africa 6 for Asia 6 for Europe 4 for Latin America 1 for North America 1 for Oceania</p> <hr style="width: 20%; margin-left: 0;"/> <p>22 Total</p> <p>A maximum of 2 athletes per NOC can qualify.</p>
2	Not less than 2 and not more than 8 from the Final World Singles Qualifying Tournament (FWSQT)
1	Minimum 1 from ITTF World Ranking



## QUALIFICATION SYSTEM – GAMES OF THE XXXII OLYMPIAD – TOKYO 2020

### Mixed Doubles Qualification

Number of Quota Places per gender	Qualification Event
6	<p>Each ITTF Continent will organize an event to determine their continental representative:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 for Africa</li> <li>1 for Asia</li> <li>1 for Europe</li> <li>1 for Latin America</li> <li>1 for North America</li> <li>1 for Oceania</li> </ul> <hr style="width: 25%; margin-left: 0;"/> <p>6 Total</p> <p>The ITTF and its Continental Federations are responsible for holding Continental qualification events following the general regulations for Olympic Qualification events.</p> <p>The ITTF and its Continental Federations will plan the mixed doubles qualification events (dates, places and number of athletes to qualify in each tournament) to be held between 1<sup>st</sup> June 2019 and 30<sup>th</sup> April 2020,</p> <p>Any qualified athletes in Mixed Doubles must be part of the team composition if their NOC has qualified a team of that gender</p>
4	<p>World Tour Grand Finals 2019 with a maximum of one (1) pair per NOC</p> <p>Any qualified athletes in Mixed Doubles must be part of the team composition if their NOC has qualified a team of that gender</p>
5	World Tour 2020 with a maximum of one (1) pair per NOC
1	If the Host Country has not qualified a Mixed Doubles pair through the steps above, it is guaranteed one (1) mixed doubles quota place with the athletes being part of the team quota.

### HOST COUNTRY PLACES

The Host Country is guaranteed

- One (1) Team
- Two (2) Men's Singles quota places and Two (2) Women's Singles quota places
- One (1) Mixed Doubles pair

### TRIPARTITE COMMISSION INVITATION PLACES

One (1) men's singles and one (1) women's singles Tripartite Commission Invitation Places are made available to eligible NOCs at the Olympic Games Tokyo 2020.

Tripartite Commission athletes must have appeared on any ITTF Ranking list from 1<sup>st</sup> July 2019 to 30<sup>th</sup> June 2020.



## QUALIFICATION SYSTEM – GAMES OF THE XXXII OLYMPIAD – TOKYO 2020

On **date TBC**, the International Olympic Committee will invite all eligible NOCs to submit their requests for Tripartite Commission Invitation Places. The deadline for NOCs to submit their requests is **date TBC**. The Tripartite Commission will confirm, in writing, the allocation of invitation places to the relevant NOCs after the end of the qualification period for the concerned sport.

Detailed information on Tripartite Invitation places is contained in the “*Games of the XXXII Olympiad, Tokyo 2020 - Olympic Games Tripartite Commission Invitation Places - Allocation Procedure and Regulations*”.

### E. CONFIRMATION PROCESS FOR QUOTA PLACES

Following each Continental or World Qualification event, the ITTF will publish the results on its website ([www.ittf.com](http://www.ittf.com)) and inform the respective NOCs of their qualified quota places. The NOCs will then have fifteen (15) days to confirm if they wish to use these quota places, as detailed in paragraph **H. Qualification Timeline**.

Following the ITTF Olympic Ranking list selection; ITTF will confirm in writing by June 5, 2020 to NOCs/NFs the full list of names of all qualified athletes and teams.

By 30<sup>th</sup> June 2020, the ITTF will publish the final confirmed list of all qualified athletes and teams.

### F. REALLOCATION OF UNUSED QUOTA PLACES

#### REALLOCATION OF UNUSED QUALIFICATION PLACES

##### 1. Continental Qualification Tournament (Teams/Singles/Mixed Doubles)

Any unused quota places obtained at the Continental Qualification Tournaments will be reallocated to the next best-placed eligible team / athlete of the same gender or mixed doubles pair, not yet qualified, from the respective Continental Qualification Tournament.

If the continental quotas are not filled by 15<sup>th</sup> May 2020, the remaining quota places will be reallocated to the next best-ranked eligible athlete of the same gender or mixed double pair of the same continent on the ITTF Olympic Teams/Singles/Mixed Doubles Ranking list of May 2020.

##### 2. Mixed Doubles (World Tour Grand Finals 2019 / World Tour 2020)

Any unused quota places obtained at the World Tour Grand Finals / World Tour 2020 tournaments will be reallocated to the next best-placed eligible mixed doubles pair, not yet qualified, from the May 2020 ITTF Olympic Mixed Doubles Ranking list.

Any qualified athletes in Mixed Doubles will be part of the team composition if their NOC has qualified a Men's and/or Women's team.

##### 3. World Qualification Tournament (Teams/Singles)

Any unused quota places obtained at the World Teams/Singles Qualification Tournaments will be reallocated to the next best-placed eligible team / athlete of the same gender, not yet qualified, from the respective World Team/Singles Qualification Tournament.

If the World Team Qualification quotas are not filled by 15<sup>th</sup> February 2020, the remaining quota places will be reallocated to the next best-ranked eligible Team of the same gender on the ITTF Olympic Teams/Singles



## QUALIFICATION SYSTEM – GAMES OF THE XXXII OLYMPIAD – TOKYO 2020

Ranking list of February 2020.

If the World Qualification Singles quotas are not filled by 15<sup>th</sup> June 2020, the remaining quota places will be reallocated to the next best-ranked eligible athlete of the same gender on the ITTF Olympic Singles Ranking list of June 2020.

### 4. ITTF Olympic Singles Ranking List

Any unused quota place obtained through the ITTF Olympic Singles Ranking list will be reallocated to the next best-ranked eligible athlete of the same gender, not yet qualified, on the ITTF Olympic Singles Ranking list of June 2020.

#### REALLOCATION OF UNUSED HOST COUNTRY PLACES

Unused Host Country Place(s) will be reallocated to the next best-ranked eligible team/athlete/pair on the June 2020 ITTF Olympic Team/Singles/Mixed Doubles Ranking list.

#### REALLOCATION OF UNUSED TRIPARTITE COMMISSION INVITATION PLACES

If the Tripartite Commission is not able to allocate a Tripartite Commission Invitation Place, it will be reallocated to the next eligible best ranked eligible athlete on the June 2020 ITTF Olympic Singles Ranking list.

### G. GENERAL PRINCIPLES REGARDING THE USE OF P ALTERNATE ATHLETES

#### P ALTERNATE ATHLETES

P alternate athletes are non-competing athletes and are not included within the athletes' quota as described in Paragraph **B. Athletes Quota**. More detailed information about entitlements and quotas can be found in the '*Accreditation at the Olympic Games – Users Guide*'. P alternate athletes can only become competing athletes as per the conditions outlined in the '*IOC/Tokyo 2020 Late Athlete Replacement policy*'.

##### Eligibility:

P alternate athletes must comply with the same eligibility rules as competing athletes as described in above paragraph **C. Athlete Eligibility**.

##### Quota:

Each qualified team is entitled to one (1) P alternate athlete.



## QUALIFICATION SYSTEM – GAMES OF THE XXXII OLYMPIAD – TOKYO 2020

### H. QUALIFICATION TIMELINE

Date	Milestone
1st Oct 2018	ITTF and its Continental Federations determine the Continental Qualification Tournaments for Teams, Singles and Mixed Doubles
1st Jun 2019 – 31 Jan 2020	ITTF Continental Team Qualification events
1st Jun 2019 – 30 Apr 2020	ITTF Continental Mixed Doubles Qualification events
1st Jun 2019 – 30 Apr 2020	ITTF Continental Singles Qualification events
1st Dec 2019 – 25 <sup>th</sup> Dec 2019	ITTF Mixed Doubles Qualification at the World Tour Grand Finals (4 pairs to qualify)
1st Jan 2020 – 31 <sup>st</sup> Jan 2020	ITTF World Team Qualification Tournament
1st Jan 2020 – 30 <sup>th</sup> Apr 2020	ITTF Mixed Doubles Qualification at three (3) World Tour events (5 pairs to qualify)
15 <sup>th</sup> May 2020 – 31 <sup>st</sup> May 2020	ITTF World Singles Qualification Tournament
From 1 <sup>st</sup> July 2019*	Monthly ITTF Olympic Ranking list published for information purposes (singles, teams and mixed doubles)
TBD*	Deadline for NOCs to submit their requests for Tripartite Commission Invitation Places
15 days after each event	NOCs to confirm the use of qualification places from Qualification Tournaments
From 1 <sup>st</sup> January 2020	The official ITTF Olympic Ranking lists are published (singles, teams and mixed doubles)
20 <sup>th</sup> June 2020	NOCs to confirm the use of singles quota places from Olympic Ranking list
15 <sup>th</sup> February 2020	Host NOC to confirm the use of Host country quota places
TBD*	The Tripartite Commission to confirm in writing the allocation of Invitation Places to the NOCs
30 <sup>th</sup> June 2020	ITTF to reallocate all unused quota places and publish final qualification/participation list
6 <sup>th</sup> July 2020	Tokyo 2020 Sport Entries deadline
<b>24 July – 9 August 2020</b>	Olympic Games Tokyo 2020

\*To Be Determined

# 2020 OLYMPIC QUALIFICATION SYSTEM



## TEAM

6

1

9

**16**

TOTAL

One team per NOC from each ITTF Continent

Host country direct entry (if not already qualified)

World Team Qualification Tournament

**16**

TOTAL

1

5

4

6

## MIXED DOUBLES



1 mixed doubles pair per continent

World Tour Grand Finals 2019 with a maximum of 1 pair per NOC

World Tour 2020 with a maximum of 1 pair per NOC

Host Country

Number of qualifying players here that have already qualified through other categories will affect the number of allocated spaces available for these two sections under the singles criteria



## SINGLES

32

1

22

2-8

1-13

**64-70**

TOTAL

2 athletes nominated from each NOC with a qualified team.

Tripartite Commission Invitation place

Continental Quota - Singles qualification with a maximum of 2 athletes from the same NOC

Not less than 2 and not more than 8 from the Final World Singles Qualifying Tournament

Minimum 1 from Olympic Ranking (June 2020)

NORTH AMERICA  
1

EUROPE  
6

AFRICA  
4

LATIN AMERICA  
4

ASIA  
6

OCEANIA  
1



# TIMELINE

1 JUN 2019

31 DEC 2019

1 JAN 2020

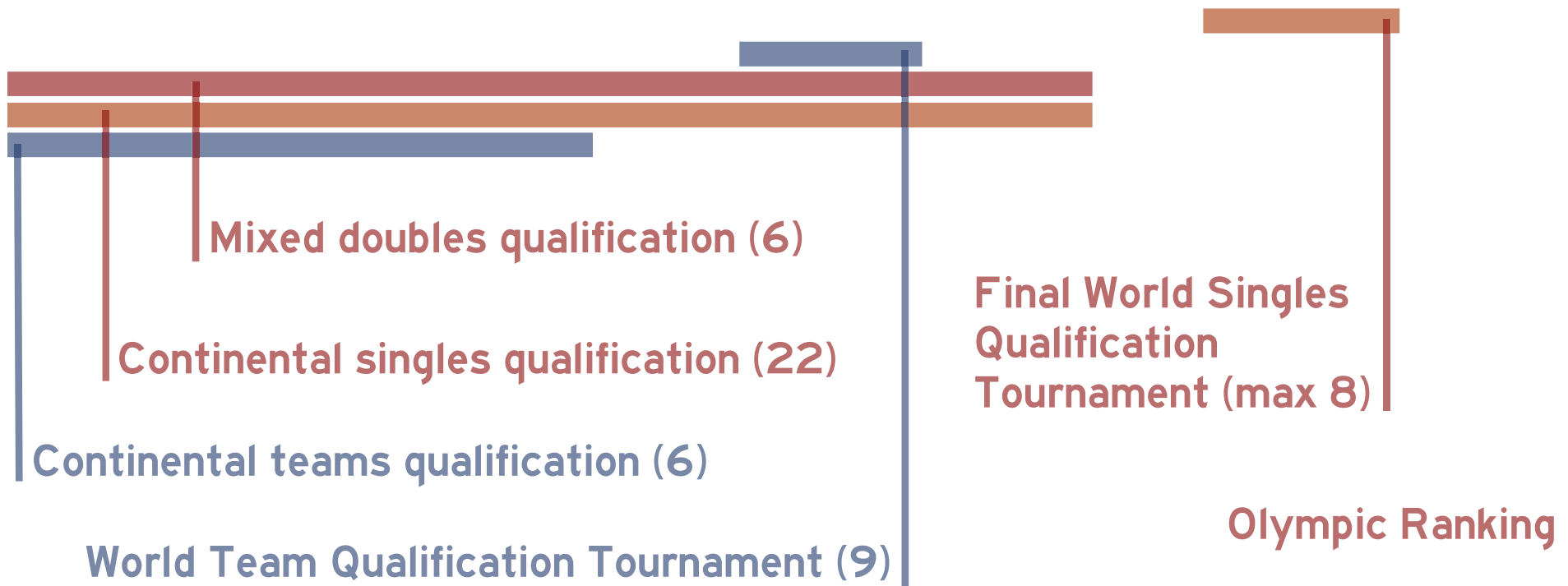
31 JAN 2020

30 APR 2020

1 MAY 2020

31 MAY 2020

JUN 2020





**PROGRAMME PREVISIONNEL DAMES**

<b>Stages</b>	<b>Dates</b>	<b>Groupes concernés</b>	<b>Compétitions</b>	<b>Dates</b>	<b>Groupes concernés</b>
<b>2019</b>					
Prépa Chpts du Monde	10-14/04/19	Groupe Perf Olympique (GPO)	ITTF Challenge plus Oman ITTF Challenge Espagne ITTF WT Platinum Qatar	20-24/03/19 20-24/03/19 26-31/03/19	Doubles mixtes GPO + GEO Doubles mixtes
			<b>Chpts du Monde individuels (Budapest)</b>	<b>21-28/04/19</b>	<b>GPO</b>
			ITTF Challenge Serbie ITTF Challenge Slovénie ITTF Challenge Croatie ITTF WT Platinum China ITTF WT Hong-Kong ITTF WT Platinum Japon	01-05/05/19 08-12/05/19 14-18/05/19 28/05-02/06/19 04-09/06/19 12-16/06/19	GEO GEO GEO GPO GPO GPO
Prépa Jeux Européens	juin-19	Doubles mixtes et joueuses sélectionnées aux JO	<b>Jeux Européens (Minsk)</b>	<b>20-30/06/19</b>	<b>Doubles mixtes et joueuses sélectionnées aux JE</b>
Prépa Universiades Stage de reprise	juin-19 Début août 2020	GPO + Groupe Espoirs Olympique (GEO) GEO	<b>Universiades</b> ITTF WT Bulgarie ITTF WT République Tchèque	<b>03-14/07/19</b> 13-18/08/19 20-25/08/19	<b>GPO et ou GEO</b> GPO + GEO GPO + GEO
Prépa Chpts d'Europe	août-19	GPO	<b>Championnats d'Europe par équipes (Nantes)</b>	<b>03-08/09/19</b>	<b>GPO</b>
			ITTF WT Platinum Allemagne ITTF Challenge Pologne ITTF Challenge Biélorussie ITTF Challenge Maroc ITTF WT Platinum Autriche ITTF Challenge Turquie	08-13/10/19 16-20/10/19 30/10-03/11/19 30/10-03/11/19 12-17/11/19 19-23/11/19	Doubles mixtes GPO + GEO GPO + GEO GPO + GEO Doubles mixtes GPO + GEO
Prépa Double Mixte	déc-20	Doubles mixtes	<b>Grande Finale du World Tour</b>	<b>12-15/12/19</b>	<b>Sur sélection (double mixte)</b>
<b>2020</b>					
Stage de reprise	janv-20	GEO + GPO			
Prépa TQO Mondial par équipes si sélection EDF SD	janv-20	GPO	<b>Tournoi Qualification Olympique Mondiale par Equipes</b>	<b>janv-20</b>	<b>GPO</b>
			ITTF WT Platinum Allemagne	28/01-02/02/20	Doubles mixtes et si joueuses sélectionnées aux JO par équipes
			<b>TOP Européen Montreux</b>	<b>08-09/02/20</b>	<b>1 joueuse GPO si sélection</b>
			ITTF WT Hongrie	18-23/02/20	GPO + GEO
Prépa Chpts du Monde	avr-20	GPO	<b>Championnats du Monde par équipes (Busan)</b>	<b>22-29/03/20</b>	<b>GPO</b>
Prépa TQO Européen simples			<b>Tournoi Qualification Olympique Européen en simples</b>	<b>06-19/04/20</b>	<b>Si non sélection Equipes en janvier et non sélection double mixte</b>
			ITTF WT Platinum Japon	21-26/04/20	Doubles mixtes et joueuses sélectionnées aux JO
Prépa TQO Mondial simples			<b>Tournoi Qualification Olympique Mondial en simples</b>	<b>15-31/05/20</b>	<b>Si non sélection TQO Equipes en janvier, non sélection double mixte et non sélection TQO européen</b>
			ITTF WT Corée	16-21/06/20	Si Equipe ou joueuse(s) sélectionnée(s) aux JO
Prépa Jeux Olympiques	01/06/2020 01/07/2020	GPO	<b>Jeux Olympiques Tokyo</b>	<b>25/07-07/08/20</b>	<b>Equipes ou joueuse(s) sélectionnée(s)</b>

**PROGRAMME PREVISIONNEL MESSIEURS**

Stages	Dates	Groupes concernés	Compétitions	Dates	Groupes concernés
<b>2019</b>					
Prépa Chpts du Monde	10-14/04/19	GOT+RGOP	ITTF Challenge plus Oman	20-24/03/19	GOT (Groupe Olympique Tokyo)
Prépa Chpts du Monde	15-19/04/19	GOT+RGOP	ITTF Challenge Espagne	20-24/03/19	Doubles mixtes
			ITTF WT Platinum Qatar	26-31/03/19	Doubles mixtes
			<b>Chpts du Monde individuels (Budapest)</b>	<b>21-28/04/19</b>	<b>GOT ( Groupe Olympique Tokyo)</b>
			ITTF Challenge Serbie	01-05/05/19	RGOP( Relève Groupe Olympique Paris)
			ITTF Challenge Slovénie	08-12/05/19	RGOP
			ITTF Challenge Croatie	14-18/05/19	RGOP
			ITTF Challenge + Thaïlande	20-24/06/19	GOT+ RGOP
			ITTF WT Platinum China	28/05-02/06/19	GOT
			ITTF WT Hong-Kong	04-09/06/19	S GAUZY
Prépa Jeux Européens	10-15/06/19	GOT+ RGOP	<b>Jeux Européens (Minsk)</b>	<b>20-30/06/19</b>	<b>GOT</b>
Prépa jeux Européens	15-19/06/19	GOT+ RGOP			
Prépa Universiades	juin-19	RGOP	<b>Universiades</b>	<b>03-14/07/19</b>	<b>RGOP</b>
Stage reprise et prépar CE	15/07- 03/08/19	GOT + RGOP ( Paris Insep)	ITTF WT Bulgarie	13-18/08/19	GOT+RGOP
Stage préparation CE	05-09/08/19	GOT ( Oschenhausen)	ITTF WT République Tchèque	20-25/08/19	GOT+RGOP
Stage préparation CE	26/08-01/09/19	GOT+ RGOP	<b>Championnats d'Europe par équipes (Nantes)</b>	<b>03-08/09/19</b>	<b>GOT</b>
			ITTF WT Platinum Allemagne	08-13/10/19	GOT
			GOT ITTF Challenge Pologne	16-20/10/19	GOT+RGOP
			ITTF Challenge Biélorussie	30/10-03/11/19	RGOP
			ITTF Challenge Maroc	30/10-03/11/19	RGOP
Stage	04-13/12/19	GOT	ITTF WT Platinum Autriche	12-17/11/19	GOT
Stage cohésion/familles	17-20/12/19	GOT	ITTF Challenge Turquie	19-23/11/19	RGOP
Prépa Double Mixte	déc-20	Doubles mixtes	<b>Grande Finale du World Tour</b>	<b>12-15/12/19</b>	<b>Sur sélection (double mixte)</b>
<b>2020</b>					
Stage Prépa TQOM	janv-20	GOT+ RGOP	<b>Tournoi Qualification Olympique Mondiale par Equipes</b>	<b>janv-20</b>	<b>GOT</b>
Prépa TQO Mondial par équipes	janv-20	GOT+ RGOP	ITTF WT Platinum Allemagne	28/01-02/02/20	Doubles mixtes + option GOT
			<b>TOP Européen Montreux</b>	<b>08-09/02/20</b>	<b>1 ou 2 joueurs GTO</b>
			ITTF WT Hongrie	18-23/02/20	GOT+RGOP
Prépa Chpts du Monde	09-20/03/20	GOT+RGOP	<b>Championnats du Monde par équipes (Busan)</b>	<b>22-29/03/20</b>	<b>GOT</b>
Prépa TQO Européen simples	01-05/04/20	GOT	<b>Tournoi Qualification Olympique Européen en simples</b>	<b>06-19/04/20</b>	<b>Si non sélection Equipes en janvier et non sélection double mixte</b>
			ITTF WT Platinum Japon	21-26/04/20	Doubles mixtes et joueurs sélectionnées aux JO
Prépa TQO Mondial simples	Stage en fonction des athlètes n'ayant pas encore obtenu un quota		<b>Tournoi Qualification Olympique Mondial en simples</b>	<b>15-31/05/20</b>	<b>Si non sélection TQO Equipes en janvier, non sélection double mixte et non sélection TQO européen</b>
			CHOIX DES COMPETITIONS DE PREPARATION NON ENCORE DETERMINE		
Prépa Jeux Olympiques	01/06/2020 - 10/07/2020	GOT+RGOP	<b>Jeux Olympiques Tokyo</b>	<b>25/07-07/08/20</b>	<b>Equipe ou joueurs sélectionnés</b>
Préparation terminale	12-21/07/20	Sélectionnés olympiques+ relanceurs Kofu( province de Yamanashi)			

STAGES INDIVIDUALISES GOT ET RGOP NON ENCORE DETERMINES, EN FONCTION DES CO-CONSTRUCTIONS AVEC LES ATHLETES

## ANNEXE 3 : ETAPES CHRONOLOGIQUES DE SELECTION

1) **Les Jeux Européens** (du 22 au 30 juin 2019 à Minsk) :

- ✚ Le vainqueur de l'épreuve par équipes (messieurs et dames) ;
- ✚ Les 3 premiers des simples (messieurs et dames) ;
- ✚ Le vainqueur du double mixte.

sont sélectionnés aux JO de Tokyo.

2) **La grande finale du World Tour** (du 12 au 15 décembre 2019 - lieu indéterminé) :

- ✚ 4 premières paires de l'épreuve du double mixte (une seule par CNO) sont sélectionnées aux JO.

3) **Le TQO mondial par équipes** organisé en janvier (dates et lieux encore indéterminés) qualifie 9 CNO.

4) **La qualification mondiale du double mixte** de janvier à avril 2020 :

- ✚ 5 paires qualifiées au ranking sur 3 World Tour.

5) **Le Tournoi de Qualification Olympique européen en simples**, entre le 06 et le 19 avril 2020 (Moscou ; nombre de places françaises indéterminés) :

- ✚ 3 à 5 places en messieurs et en dames (quota Europe).

6) **Le Tournoi de Qualification Olympique mondial en simples**, entre le 19 et le 24 mai 2020 (lieu et nombre de places françaises indéterminés) :

- ✚ Entre 2 et 8 places en messieurs et en dames.